

AUTRES STIMULANTS FISCAUX RÉGIS PAR LE CONSEIL DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
DE SINGAPOUR

AUTRES STIMULANTS FISCAUX RÉGIS  
PAR LE CONSEIL DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SINGAPOUR

Stimulants fiscaux	Activités admissibles	Exigences minimales	Allègements fiscaux
° Statut d'entreprise pionnière			Ce stimulant accorde une exemption complète de l'impôt sur les sociétés. Une compagnie qui jouit du statut d'entreprise pionnière est exemptée pour une période de 5 à 10 ans de l'impôt de 33 % sur les sociétés, à compter du jour où elle entre en production.
° Déduction pour placements	Projets de fabrication et de services techniques spécialisés mis sur pied par les compagnies ne jouissant pas du statut d'entreprise pionnière.		Dans le cadre de ce programme, une compagnie a droit à une exemption d'impôt sur la partie de ses bénéfices égale à la déduction pour placements approuvée. Cette déduction correspond à un pourcentage (jusqu'à 50 %) des dépenses fixes d'entreprise, de machinerie et d'équipement engagées dans le projet. L'importance de la déduction pour placements approuvée est fonction des mérites du projet.